

Cir-2021-054
Ain Najm, le 11/12/2020

Chers parents,

Objectif : Obtention de l'homologation pour les classes de 6^e jusqu'en 3^e.

Après l'homologation des cycles 1-2-3 (les classes de PS jusqu' en CM2), c'est au tour du collège (les classes de 6^e jusqu'en 3^e) d'être homologué suite à une visite d'inspection qui a duré une semaine durant le mois d'octobre de l'année en cours. En effet, pour être homologué comme établissement d'enseignement français, un établissement scolaire doit faire l'objet d'une procédure d'homologation attestant sa conformité aux programmes, aux objectifs pédagogiques et aux principes fondamentaux de l'enseignement français, reconnu internationalement. L'avis favorable de la commission interministérielle a mis en relief la qualité du projet éducatif adopté à Saints Cœurs Ain Najm, la politique de développement de la qualité de la vie scolaire mise au service de la réussite des élèves, la performance des enseignants à travers les formations continues et la participation active des élèves à de très nombreuses actions pilotées par le réseau culturel français, sans omettre l'utilisation pertinente des outils numériques et les résultats honorables aux examens libanais et français.

Félicitations à toute l'équipe éducative, enseignants, coordonnateurs et CPE, pour avoir brillamment réussi l'extension de l'homologation au collège. Nous tenons à vous remercier pour :

- ✓ votre engagement infailible dans le champ éducatif, témoignant d'une prise en compte globale de l'élève dans toutes ses dimensions.
- ✓ votre engagement à respecter les valeurs éducatives qui mettent l'élève au centre du processus d'apprentissage.
- ✓ votre quête de l'excellence et de l'amélioration continue.
- ✓ votre état d'esprit positif qui maintient une ambiance familiale au sein de l'établissement.

Dans l'attente de l'homologation des classes du lycée, nous souhaitons santé, prospérité et réussite à toute la famille des Saints Cœurs Ain Najm.

La Direction.